

**LISTE DES RUBRIQUES CONCERNEES
PAR LES DISPOSITIONS RELATIVES A LA
PROTECTION CONTRE LA Foudre**

1XXX – SUBSTANCES

Etat

11xx – Gaz à effet de serre

1185 – Gaz à effet de serre fluorés

●

13XX – EXPLOSIFS ET SUBSTANCES EXPLOSIBLES

131x – Explosifs

1312 – Mise en œuvre de produits explosifs à des fins industrielles

●

14XX – SUBSTANCES INFLAMMABLES

141x – Gaz inflammables

1413 – Installations de remplissage de réservoirs de gaz naturel ou biogaz, sous pression

●

1414 – Installations de remplissage ou de distribution de gaz inflammables liquéfiés

●

1416 – Station services (hydrogène)

●

142x – Substances inflammables

1421 – Installation de remplissage d'aérosols inflammables

●

143x – Liquides inflammables

1434 – Installations de remplissage ou de distribution de liquides inflammables

●

1435 – Stations-service

●

1436 – Liquides de point éclair compris entre 60°C et 93°C

●

145x – Solides inflammables

1450 – Solides inflammables

●

1455 – Stockage de carbure de calcium

●

15XX – PRODUITS COMBUSTIBLES

1510 – Stockage de matières, produits ou substances combustibles dans des entrepôts couverts

●

1511 – Entrepôts frigorifiques

●

1530 – Dépôts de papiers, cartons ou matériaux combustibles analogues

●

1531 – Stockages, par voie humide (immersion ou aspersion), de bois non traité chimiquement

●

1532 – Stockage de bois ou de matériaux combustibles analogues

●

16XX – CORROSIFS

1630 – Emploi ou stockage de lessives de soude ou de potasse caustique

●

17XX – SUBSTANCES RADIOACTIVES

1700 – Définitions et règles de classement des substances radioactives

●

1716 – Substances radioactives

●

1735 – Dépôt, entreposage ou stockage de substances radioactives

●

19XX – SUBSTANCES DIVERSES

1978 – Solvants organiques

●

2XXX – ACTIVITÉS

Etat

21xx – ACTIVITÉS AGRICOLES, ANIMAUX

2101 – Élevage de bovins

●

2102 – Élevage de porcs

●

2110 – Élevage de lapins

●

2111 – Élevage de volailles

●

2112 – Couvoirs

●

2113 – Élevage d'animaux carnassiers à fourrure

●

2120 – Élevage de chiens

●

2130 – Piscicultures

●

2140 – Présentation au public d'animaux d'espèces non domestiques

●

2150 – Élevage de coléoptères, diptères, orthoptères

●

2160 – Silos et installations de stockage de céréales, grains, produits alimentaires ...

●

2170 – Fabrication des engrais, amendement et support de culture

●

2171 – Dépôts de fumiers, engrais et supports de culture

●

2175 – Dépôts d'engrais liquides

●

Légende : ● Rubriques concernées ● Rubriques non concernées

22xx – AGROALIMENTAIRE ET AGROINDUSTRIE

2210 – Abattage d'animaux	●
2220 – Préparation de produits alimentaires d'origine végétale	●
2221 – Préparation de produits alimentaires d'origine animale	●
2230 – Transformation etc. du lait	●
2240 – Extraction et traitement des huiles végétales, huiles animales et corps gras	●
2250 – Production par distillation d'alcools de bouche d'origine agricole	●
2251 – Préparation, conditionnement de vins	●
2260 – Broyage, concassage de substances végétales	●
2265 – Fermentation acétique en milieu liquide	●
2275 – Fabrication de levure et [...]	●

23XX – TEXTILES, CUIRS ET PEAUX

Textiles

2311 – Traitement par battage, cardage, lavage etc. de fibres d'origine végétale	●
2315 – Fabrication de fibres végétales artificielles	●
2321 – Atelier de fabrication de tissus	●
2330 – Teinture, impression, apprêt, enduction, blanchiment et délavage de matières textiles	●
2340 – Blanchisserie, laverie de linge	●
2345 – Utilisation de solvants pour le nettoyage à sec et le traitement de textiles ou vêtements	●

Cuir et peaux

2350 – Tanneries, mégisseries, ...	●
------------------------------------	---

2351 – Teintureries et pigmentation de peaux	●
2355 – Dépôts de peaux	●
2360 – Fabrication de chaussures, maroquinerie ou travail du cuir	●

24XX – BOIS, PAPIER, CARTON, IMPRIMERIE

2410 – Travail du bois et matériaux combustibles analogues	●
2415 – Mise en œuvre de produits de préservation de bois et matériaux dérivés	●
2420 – Fabrication de charbon de bois	●
2430 – Préparation de la pâte à papier	●
2440 – Fabrication de papier carton	●
2445 – Transformation du papier, carton	●
2450 – Imprimeries ou ateliers de reproduction graphique sur tout support	●

25XX – MATÉRIAUX, MINÉRAIS ET MÉTAUX

2510 – Exploitation de carrières	●
2515 – Broyage, concassage, criblage ... De pierres, cailloux, minerais et autres produits minéraux naturels ou artificiels ou de déchets non dangereux inertes	●
2516 – Station de transit de produits minéraux pulvérulents	●
2517 – Station de transit de produits minéraux autres	●
2518 – Production de béton prêt à l'emploi	●
2520 – Fabrication de ciments, chaux, plâtres	●
2521 – Station d'enrobage au bitume de matériaux routiers	●
2522 – Fabrication de produits en béton par procédés mécaniques	●

2523 – Fabrication de produits céramiques et réfractaires	●
2524 – Taillage, sciage et polissage de minéraux naturels ou artificiels	●
2530 – Fabrication et travail du verre	●
2531 – Travail chimique du verre ou du cristal	●
2540 – Lavoirs à houille, minerais, minéraux ou résidus métallurgiques	●
2541 – Agglomération de houille, minerai de fer, fabrication de graphite artificiel – Grillage ou frittage de minerai métallique	●
2545 – Fabrication d'acier, fer, fonte, ferroalliage	●
2546 – Traitement industriel des minerais non ferreux, élaboration des métaux et alliages non ferreux	●
2547 – Fabrication de silico-alliages ou carbure de silicium	●
2550 – Fonderie de produits moulés ... contenant du plomb	●
2551 – Fonderie de métaux et alliages ferreux	●
2552 – Fonderie de métaux et alliages non ferreux	●
2560 – Travail mécanique des métaux et alliages	●
2561 – Trempé recuit, revenu des métaux et alliages	●
2562 – Chauffage et traitement industriels par bains de sels fondus	●
2563 – Nettoyage lessiviel	●
2564 – Nettoyage, dégraissage, décapage de surfaces utilisant des liquides organohalogénés ou des solvants organiques	●
2565 – Revêtement métallique ou traitement de surfaces par voie électrolytique ou chimique	●
2566 – Décapage des métaux par traitement thermique	●
2567 – Galvanisation, étamage de métaux	●
2570 – Émail	●

Légende : ● Rubriques concernées ● Rubriques non concernées

2575 – Emploi de matières abrasives	●
-------------------------------------	---

26XX – CHIMIE, PARACHIMIE, CAOUTCHOUC

2630 – Fabrication de ou à base de détergents et savons	●
2631 – Extraction par la vapeur des parfums, huiles essentielles	●
2640 - Fabrication industrielle de colorants et pigments organiques, minéraux et naturels	●
2660 – Fabrication industrielle ou régénération de polymères	●
2661 – Transformation de polymères	●
2662 – Stockage de polymères	●
2663 – Stockage de pneumatiques et produits composés d'au moins 50 % de polymères	●
2670 – Fabrication d'accumulateurs et piles	●
2680 – Mise en œuvre industrielle d'organismes génétiquement modifiés	●
2681 – Mise en œuvre industrielle de microorganismes naturels pathogènes	●
2690 – Préparation de produits opothérapiques	●

27XX – DÉCHETS

2710 – Collecte de déchets apportés par le producteur initial	●
2711 – Transit, regroupement, tri ou préparation de déchets d'équipements électriques et électroniques	●
2712 – Stockage, dépollution, démontage, découpage ou broyage de véhicules hors d'usage	●
2713 – Transit, regroupement, tri ou préparation de métaux ou de déchets de métaux non dangereux	●
2714 – Transit, regroupement, tri ou préparation de déchets non dangereux de papiers/cartons, plastiques, caoutchouc, textiles, bois	●

2715 – Transit, regroupement ou tri de déchets non dangereux de verre	●
2716 – Transit, regroupement, tri ou préparation de déchets non dangereux non inertes	●
2718 – Transit, regroupement ou tri de déchet dangereux	●
2719 – Installation temporaire de transit de déchets issus de pollutions accidentelles marines ou fluviales ou de catastrophes naturelles	●
2720 – Stockage de déchets résultant de la prospection, de l'extraction, du traitement et du stockage de ressources minérales ainsi que de l'exploitation de carrières	●
2730 – Traitement de sous-produits d'origine animale	●
2731 – Dépôt de sous-produits animaux	●
2740 – Incinération de cadavres d'animaux de compagnie	●
2750 – Station d'épuration collective d'eaux résiduaires industrielles	●
2751 – Station d'épuration collective de déjections animales	●
2752 – Station d'épuration mixte	●
2760 – Stockage de déchets autres que ceux mentionnés à la rubrique 2720	●
2770 – Traitement thermique de déchets dangereux	●
2771 – Traitement thermique de déchets non dangereux	●
2780 – Compostage de déchets non dangereux ou matière végétale	●
2781 – Méthanisation de déchets non dangereux ou matière végétale	●
2782 – Autres traitements biologiques de déchets non dangereux	●
2790 – Traitement de déchets dangereux	●
2791 – Traitement de déchets non dangereux	●
2792 – Traitement de déchets contenant des PCB	●
2793 – Traitement de déchets d'explosifs	●

2794 – Broyage de déchets verts	●
2795 – Lavage de fûts, conteneurs et citernes de transport de matières alimentaires, de matières dangereuses ou de déchets dangereux	●
2797 – Gestion des déchets radioactifs	●
2798 – Installation temporaire de transit de déchets radioactifs	●

29XX – DIVERS

2910 – Installation de combustion	●
2915 – Procédés de chauffage	●
2921 – Refroidissement évaporatif par dispersion d'eau dans un flux d'air	●
2925 – Charge d'accumulateurs	●
2930 – Ateliers de réparation et d'entretien de véhicules et engins à moteurs	●
2931 – Ateliers d'essais sur banc de moteurs à combustion interne ou à réaction, turbines	●
2940 – Application, cuisson, séchage de vernis, peinture, apprêt, colle, enduit, etc.	●
2950 – Traitement et développement des surfaces photosensibles	●
2960 – Captage de CO2	●
2970 – Stockage géologique de CO2	●
2971 – Installation de production de chaleur ou d'électricité à partir de combustibles solides de récupération	●
2980 – Installation terrestre de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent	●

3XXX – ACTIVITÉS « IED »

Etat

3110 – Combustion	●
-------------------	---

Légende : ● Rubriques concernées ● Rubriques non concernées

3120 – Raffinage de pétrole et de gaz	●
3130 – Production de coke	●
3140 – Gazéification ou liquéfaction de charbon ou autres combustibles	●
3210 – Grillage ou frittage de minerai métallique	●
3220 – Production de fonte ou d'acier	●
3230 – Transformation des métaux ferreux	●
3240 – Exploitation de fonderies de métaux ferreux	●
3250 – Transformation de métaux non ferreux	●
3260 – Traitement de surface	●
3310 – Production de ciment, chaux ou oxyde de magnésium	●
3330 – Fabrication du verre	●
3340 – Fusion de matières minérales	●
3350 – Fabrication de céramiques	●
3410 – Fabrication de produits chimiques organiques	●
3420 – Fabrication de produits chimiques inorganiques	●
3430 – Fabrication d'engrais	●
3440 – Fabrication de produits phytosanitaires ou biocides	●
3450 – Fabrication de produits pharmaceutiques	●
3460 – Fabrication d'explosifs	●
3510 – Traitement de déchets dangereux	●
3520 – Incinération ou coïncinération de déchets	●
3531 – Élimination de déchets non dangereux	●
3532 – Valorisation de déchets non dangereux	●
3540 – Installation de stockage de déchets	●

3550 – stockage temporaire de déchets	●
3560 – Stockage souterrain de déchets dangereux	●
3610 – Fabrication de pâte à papier, papier, carton, panneaux de bois	●
3620 – Prétraitement ou teinture de textiles	●
3630 – Tannage des peaux	●
3641 – Exploitation d'abattoirs	●
3642 – Traitement et transformation de matières premières en vue de la fabrication de produits alimentaires	●
3643 – Traitement et transformation du lait	●
3650 – Élimination ou recyclage de carcasses ou de déchets animaux	●
3660 – Élevage intensif	●
3670 – Traitement de surface de matières à l'aide de solvants organiques	●
3680 – Fabrication de carbone	●
3690 – Captage des flux de CO2	●
3700 – Préservation du bois	●
3710 – Traitement des eaux résiduaires	●

4XXX – SUBSTANCES « Seveso 3 »	Etat
---------------------------------------	-------------

4000 – Substances et mélanges dangereux (définition et classification des)	●
4001 – Installations présentant un grand nombre de substances	●
4110 – Toxicité aiguë catégorie 1	●
4120 – Toxicité aiguë catégorie 2	●
4130 – Toxicité aiguë catégorie 3 / inhalation.	●

4140 – Toxicité aiguë catégorie 3 / orale	●
4150 – Toxicité spécifique pour certains organes cibles	●
4210 – Produits explosifs	●
4220 – Produits explosifs (stockage de)	●
4240 – Produits explosibles	●
4310 – Gaz inflammables catégorie 1 et 2	●
4320 – Aérosols extrêmement inflammables ou inflammables [...]	●
4321 – Aérosols extrêmement inflammables ou inflammables [...]	●
4330 – Liquides inflammables de catégorie 1	●
4331 – Liquides inflammables de catégorie 2 ou catégorie 3	●
4410 – Substances et mélanges autoréactifs type A ou type B	●
4411 – Substances et mélanges autoréactifs type C, D, E ou F	●
4420 – Peroxydes organiques type A ou type B	●
4421 – Peroxydes organiques type C ou type D	●
4422 – Peroxydes organiques type E ou type F	●
4430 – Solides pyrophoriques catégorie 1.	●
4431 – Liquides pyrophoriques catégorie 1	●
4440 – Solides comburants catégorie 1, 2 ou 3	●
4441 – Liquides comburants catégorie 1, 2 ou 3	●
4442 – Gaz comburants catégorie 1	●
4510 – Dangereux pour l'environnement aquatique 1	●
4511 – Dangereux pour l'environnement aquatique 2	●
4610 – Substances ou mélanges auxquels est attribuée la mention de danger EUH014	●

Légende : ● Rubriques concernées ● Rubriques non concernées

4620 – Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables, catégorie 1	●
4630 – Substances ou mélanges auxquels est attribuée la mention de danger EUH029	●
4701 – Nitrate d'ammonium.	●
4702 – Engrais solides simples et composés à base de nitrate d'ammonium	●
4703 – Nitrate d'ammonium ou d'engrais hors spécification	●
4705 – Nitrate de potassium et engrais composés (sous forme de comprimés ou de granulés)	●
4706 – Nitrate de potassium et engrais composés (sous forme de cristaux)	●
4707 – Pentoxyde d'arsenic	●
4708 – Trioxyde d'arsenic	●
4709 – Brome	●
4710 – Chlore	●
4711 – Composés de nickel	●
4712 – Ethylèneimine	●
4713 – Fluor	●
4714 – Formaldéhyde	●
4715 – Hydrogène	●
4716 – Chlorure d'hydrogène	●
4717 – Plombs alkyls	●
4718 – Gaz inflammables liquéfiés de catégorie 1 et 2	●
4719 – Acétylène	●
4720 – Oxyde d'éthylène	●
4721 – Oxyde de propylène	●
4722 – Méthanol	●

4723 – 4,4-méthylène-bis	●
4724 – Isocyanate de méthyle	●
4725 – Oxygène	●
4725 – Oxygène	●
4726 – 2,4-diisocyanate de toluène	●
4727 – Dichlorure de carbonyle (phosgène)	●
4728 – Arsine	●
4729 – Phosphine	●
4730 – Dichlorure de soufre	●
4731 – Trioxyde de soufre	●
4732 – Polychlorodibenzofuranes et polychlorodibenzodioxines	●
4733 – Cancérogènes	●
4734 – Produits pétroliers spécifiques et carburants de substitution	●
4735 – Ammoniac	●
4736 – Trifluorure de bore	●
4737 – Sulfure d'hydrogène	●
4738 – Pipéridine	●
4739 – Bis(2-diméthylaminoéthyl)(méthyl)amine	●
4740 – 3-(2-Ethylhexyloxy)propylamine	●
4741 – Les mélanges d'hypochlorite de sodium	●
4742 – Propylamine	●
4743 – Acrylate de tert-butyle	●
4744 – 2-méthyl-3-butènenitrile	●
4745 – Tétrahydro-3,5-diméthyl-1,3,5, thiadiazine-2-thione (dazomet)	●

4746 – Acrylate de méthyle	●
4747 – 3-Méthylpyridine	●
4748 – 1-bromo-3-chloropropane	●
4749 – Perchlorate d'ammonium	●
4755 – Alcools de bouche d'origine agricole	●
4801 – Houille, coke, ...	●

Légende : ● Rubriques concernées ● Rubriques non concernées